



LOI ENERGIE-CLIMAT

ART.29 – communication sur la prise en compte des enjeux ESG dans la gestion des OPC

GROUPAMA AXIOM LEGACY 2022

PRESENTATION DU FCP GROUPAMA AXIOM LEGACY

NOM DU FCP	GROUPAMA AXIOM LEGACY
Classification AMF	Autre
Encours > 500 M€	OUI
Encours au 28/02/2021 (toutes parts, en M€)	809
SFDR	Article 6
AMF – Doctrine 2020-03	Communication centrale sur la prise en compte de critères ESG

L'objectif de gestion est d'obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%.

Stratégie du FCP (synthèse)

La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières.

L'objectif est de chercher à tirer avantage de la fin de la période de transition (aussi appelée Grandfathering Period) de Bâle 2 vers Bâle 3 applicable aux banques (jusqu'à décembre 2021) mais aussi d'investir dans des titres émis par des compagnies d'assurances.

Durée de placement minimum recommandée	Supérieure à 4 ans.
--	---------------------

PAS D'APPROCHE ESG MISE EN ŒUVRE POUR LE FONDS GROUPAMA AXIOM EQUITY

DÉLÉGATION DE GESTION

Groupama AM a délégué la gestion financière de ce fonds à la société de gestion Axiom Alternative Investments , 39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75008 Paris.

La société de gestion par délégation a choisi de ne pas implémenter de stratégie liée aux aspects ESG.

AVERTISSEMENT

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.fr. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos. Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.



Groupama
ASSET MANAGEMENT

Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Tél.: 01.44.56.76.76

Société de gestion de portefeuille
Agrément GP93-02 du 05/01/93

Société Anonyme au capital de 1 878 910 euros
389 522 152 RCS Paris

Siret 389 522 152 00 047 – APE 6630Z

www.groupama-am.com